



Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Desbiens, tenue dans la salle de délibération du conseil, le mercredi 25 mars 2026, à laquelle il y avait quorum, sous la présidence de monsieur le maire Maxim Lavoie.

Étaient présents(es) : Le maire : Maxim Lavoie
Les conseillers : Marc Fortin
Jacob Allard
Jean-Rock Deschênes
Roger St-Gelais
Suzie Gervais
Audrey Lavoie

Également présent : Mathieu Simard, greffier trésorier

Ouverture de la séance

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte. Tous les membres du conseil étant présents, ceux-ci renoncent unanimement à l'avis de convocation et consentent à la tenue de la séance extraordinaire.

1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

15-03-26

La lecture de l'ordre du jour est faite.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du Règlement 419-26 modifiant le règlement de taxation 418-25
3. Période de questions
4. Clôture de la séance

Il est proposé par Marc Fortin, appuyé par Audrey Lavoie et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2 – Adoption du règlement 419-26 modifiant le règlement de taxation 418-25

16-03-26

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 23 mars 2026 par M. Marc Fortin;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement numéro 419-26 a été déposé lors de cette même séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir reçu copie du règlement dans les délais requis et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR Suzie Gervais et APPUYÉ PAR Audrey Lavoie

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de la Ville de Desbiens adopte le règlement numéro 419-26 modifiant le règlement numéro 418-25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 – Période de questions

Aucune question

4 – Levée de la séance

À 18h15 Marc Fortin propose la levée de l'assemblée.



Maxim Lavoie, Agr
Maire

Mathieu Simard
Directeur général
Greffier trésorier